

Lettre ouverte à la citoyenne Khiari, ci-devant vice-présidente du Sénat, par Philippe Bescond-Garrec

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 21 janvier 2014



☒ Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Citoyenne Khiari,

Je me permets de te saluer selon l'usage révolutionnaire*, repris jadis avec constance et ferveur par tes camarades socialistes. Il sied aux circonstances et à la France Républicaine que tu es censée servir.

Tu estimes, au micro de Beur FM, que les propos islamophobes doivent recueillir le «même niveau d'indignation» que les propos antisémites, combattus sans relâche par les pouvoirs publics.

Je te cite: « *Il faut qu'on éclaire les choses. La laïcité ne peut pas être à géométrie variable, quand cela vous arrange* ». « *Tout d'un coup, il y a toute une flopée de gens qui viennent défendre la laïcité, ce que j'appelle les laïcards, mais c'est parce qu'ils sont islamophobes.* »

Je suis de ceux là, citoyenne, non seulement laïcard, s'il te plaît de me nommer ainsi, mais qui plus est, islamophobe, islamo-lucide, islamo-vigilant, à ta guise. Je revendique haut et fort le droit de critiquer ce système politico-religieux arriéré, misogyne, homophobe, anti-sémite, anti-chrétien, esclavagiste et ségrégationniste.

Le délit de blasphème n'existe pas en France. L'islam n'est pas une race. Je ne critique pas des personnes, les musulmans, mais un système, l'islam. Et c'est mon droit inaliénable.

La laïcité, telle que définie par la loi de 1905 est claire dans ses principes. Nul besoin d'y changer une ligne. La Laïcité, toute la laïcité, rien que la laïcité dans son extrême rigueur, telle qu'elle s'impose à tous.

Je me saisis du droit de critiquer cette pseudo religion, que cela te plaise ou non, parce ce que je suis citoyen Français. Ce droit m'est garanti par la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* et par la Constitution, loi suprême de la République.

Je ne rentrerai pas dans le détail de ce qui m'a conduit à adopter ce point de vue. J'ai suffisamment voyagé pour m'être fait mon idée. Je vois ce que je vois. J'entends ce que j'entends. Je fais confiance à mes sens et je m'informe.

Dois-je te rappeler que les Français sont parmi les premiers peuples à avoir obtenu ce droit de haute lutte. Ils ne s'en laisseront pas déposséder sans combattre si d'aventure il te venait l'idée, à toi ou à tes amis, de contester notre droit légitime et garanti par la loi de nous exprimer et de critiquer cette doctrine.

Il me plaît également de te signaler que je ne suis pas favorable à la double nationalité, encore plus pour les politiques qui ont en mains les destinées de la nation.

Je m'étonne d'ailleurs, que tu puisses, alors que tu occupes les hautes fonctions de Vice-Présidente du Sénat, conserver la nationalité algérienne. L'Algérie est loin d'être un pays démocrate. L'islam y est religion d'état. Ce même islam qui interdit l'apostasie et la transgression des dogmes, pas plus qu'il n'autorise la liberté de croire ou de ne pas croire, de changer de religion sans courir de graves dangers.

La liste est longue des interdits et des peines sévères encourues par les mauvais croyants, les mécréants, les femmes "impudiques" et les homosexuels.

Par respect pour les Français qui ont accepté, de manière indirecte certes, que tu sois placée là où tu es, tu aurais dû renoncer à la nationalité d'un pays dont les principes sont incompatibles avec les nôtres. Tu ne l'a pas fait. Comprenez qui pourra ou qui voudra!

Mais cela me laisse perplexe...

D'autant plus que j'ai assisté récemment à la projection du film "Les marches de la liberté" de la propagandiste Rokhaya Diallo, film dans lequel tu apparais. Cette femme, qui semble souhaiter le goulag pour les déviants qu'elle désigne, est celle-là même qui dans tous ses discours fustige "le mâle, blanc, hétérosexuel"...

Dans ce film, je t'ai entendue te revendiquer "farouchement républicaine" et "sereinement musulmane", et ce dans l'enceinte même du Sénat, devant un parterre d'invités, jeunes étrangers issus de la diversité, venus des États-Unis et présentés comme les futur leaders de leur pays.

À aucun moment et avant tout, tu ne t'es proclamé fièrement Française.

Ce discours est contraire à tous les usages de la République Laïque que tu représentes. Libre à toi, en privé et en d'autres lieux d'évoquer ta foi et ta fierté d'appartenir à cette communauté de croyants. Mais dans les lieux symboliques de notre Nation tu te dois d'être neutre.

Citoyenne, j'assume pleinement de t'interpeller de manière aussi directe car en plus d'être Français, donc libre de parole, je suis Breton.

Et ici, l'indigène c'est moi et malvenu serait celui qui contesterait les droits de ma race sur ma terre.

Salutations Laïques et Républicaines,

Philippe BESCOND-GARREC – Breton de souche – Citoyen Français

*Décret sur le tutoiement obligatoire publié le 8 novembre 1793 par la Convention.